



Probleme de reglement taxe ordure menagere

Par **gwenaella**, le **02/09/2008 à 23:29**

bonjour rnje me trouve dans une situation tres embetante , voila je suis locataire d une maison et au mois de mars j ai payée ma taxe ordure menagere a ma proprietaire en especes d un montant de 154 euros mais elle ne m a pas fait de reçu et a ce jour elle me les reclame encore en me disant que je n ai pas regler rnquel recours puis je avoir rnmerci dans l attent de votre reponse car cette situation me tracasse beaucoup

Par **Patricia**, le **02/09/2008 à 23:51**

Bonsoir,rnSans justificatif de règlement (chèque ou reçu contre paiement espèces), vous rnn'avez malheureusement aucun recours.rnSi vous ne pouvez payer par chèque, réclamez toujours un reçu commernjustificatif de paiement.rnAyez toujours une preuve. rnElle est malhonnête et vous la réclame de nouveau, vous devez lui repayer.